



**514**

établissements en 2024

→ **-0,4%** ↗ **15,5%**  
par rapport à 2023 en 10 ans

**4,3%** **9<sup>e</sup>**  
du total sur 12 GSA



**3,0 Md€**

de chiffre d'affaires en 2024

↗ **7,2%** ↗ **128,5%**  
par rapport à 2023 en 10 ans

**14,4%** **3<sup>e</sup>**  
du total\* sur 11 GSA

\*hors Activités financières et d'assurance



**386**

employeurs en 2024

↗ **6,0%** ↗ **24,5%**  
par rapport à 2023 en 10 ans

**6,1%** **6<sup>e</sup>**  
du total sur 12 GSA



**6 613**

salariés en 2024

→ **-0,5%** ↗ **53,5%**  
par rapport à 2023 en 10 ans

**10,9%** **3<sup>e</sup>**  
du total sur 12 GSA



**795 M€**

PIB 2023

↗ **7,0%** ↗ **91,5%**  
par rapport à 2022 en 10 ans

**8,6%** **4<sup>e</sup>**  
du total sur 12 GSA

## Un nombre d'établissements stable dans la Construction

En 2024, la Construction compte 514 établissements, soit 2 de moins qu'en 2023 après 10 créations et 12 radiations définitives au cours de l'année. Plus de 80 % de ces structures relèvent des Travaux de construction spécialisés (soit 420 entités). Elles interviennent sur des étapes spécifiques du processus de construction, comme le gros œuvre, le second œuvre (notamment l'installation électrique ou la plomberie), ou encore les travaux de finition. Les 20 % restants se consacrent à la réalisation d'ouvrages complets : 15,8 % dans la Construction de bâtiments (incluant la promotion immobilière) et 2,5 % dans le Génie civil.

Plus de la moitié des établissements de la Construction (52,9 %, soit 272 entités) sont des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL), une part nettement supérieure à celle tous secteurs confondus à Monaco (29,9 %).

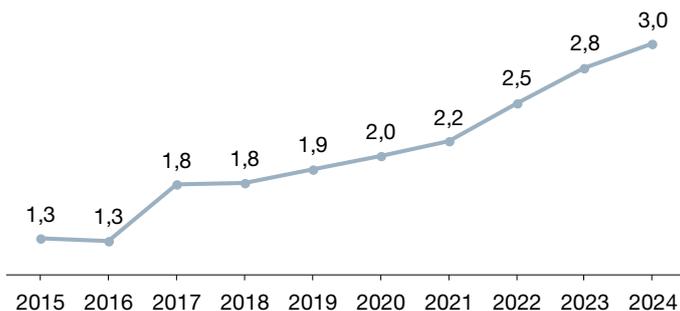
## 1. Répartition et évolution du nombre d'établissements actifs dans la Construction en 2024

	2024	Var 23/24	Poids
Travaux de construction spécialisés	420	→ 0,0%	81,7%
Autres travaux de construction spécialisés <i>dont Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment</i>	161	→ -0,6%	31,3%
	114	↘ -1,7%	22,2%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	145	→ 0,0%	28,2%
Travaux de finition	104	→ 1,0%	20,2%
Démolition et préparation des sites	10	→ 0,0%	1,9%
Construction de bâtiments	81	↘ -2,4%	15,8%
Promotion immobilière	67	↘ -2,9%	13,0%
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	14	→ 0,0%	2,7%
Génie civil	13	→ 0,0%	2,5%
<b>Total</b>	<b>514</b>	→ <b>-0,4%</b>	<b>100%</b>
<b>Total en Principauté</b>	<b>12 049</b>	↗ <b>1,9%</b>	

Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

## Le chiffre d'affaires de la Construction dépasse 3 milliards d'euros pour la première fois

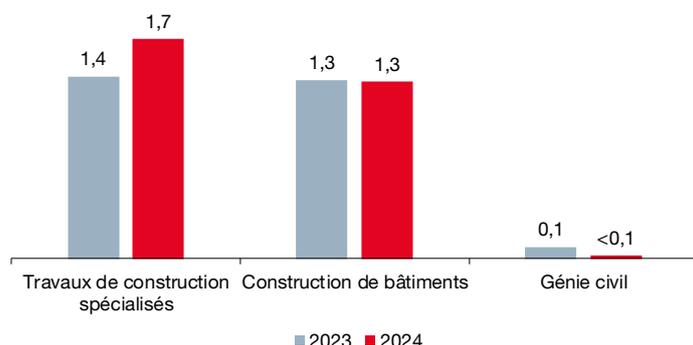
### 2. Évolution décennale du chiffre d'affaires de la Construction



Unité : milliard d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

### 3. Évolution du chiffre d'affaires de la Construction selon la division NAF



Unité : milliard d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

En 2024, le chiffre d'affaires de la Construction progresse de plus de 200 millions d'euros (+7,2 %), franchissant pour la première fois le seuil symbolique des 3 milliards d'euros.

En dix ans, le chiffre d'affaires de la Construction a plus que doublé, passant de 1,3 milliard d'euros en 2015 à 3,0 milliards en 2024. Sur la même période, le résultat de l'ensemble des secteurs d'activité de Monaco (hors Activités financières et d'assurance) a été multiplié par 1,4. Ainsi, la part de la Construction dans le chiffre d'affaires total de la Principauté a évolué de 10,2 % à 14,4 %, positionnant le secteur au troisième rang.

Les Travaux de construction spécialisés concentrent plus de la moitié du chiffre d'affaires de la Construction (54,9 %), avec 1,7 milliard d'euros en 2024. Cette division NAF affiche une progression marquée de 20,5 % par rapport à 2023 (+280,9 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de la Construction de bâtiments recule légèrement (-1,2 %), pour s'établir à 1,3 milliard d'euros, soit près de 45 % du secteur.

Le Génie civil, quant à lui, connaît un fort repli de 71,3 %. Son chiffre d'affaires chute à 25,0 millions d'euros, ne représentant plus que 0,8 % du secteur, contre 3,1 % l'année précédente.

## La Construction (hors intérimaires<sup>1</sup>) emploie plus de 10 % des salariés du privé en 2024

### 4. Répartition et évolution du nombre de salariés dans la Construction en 2024

	2024	Var 23/24	Poids
Travaux de construction spécialisés	4 918	↘ -1,0%	74,4%
Autres travaux de construction spécialisés <i>dont Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment</i>	1 912 1 387	↘ -2,3% ↘ -6,6%	28,9% 21,0%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	1 872	→ 0,0%	28,3%
Travaux de finition	988	↘ -2,0%	14,9%
Démolition et préparation des sites	146	↗ 9,2%	2,2%
Construction de bâtiments	1 514	↗ 1,1%	22,9%
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	1 445	→ 0,4%	21,8%
Promotion immobilière	70	↗ 15,6%	1,1%
Génie civil	181	↗ 1,9%	2,7%
<b>Total</b>	<b>6 613</b>	<b>↘ -0,5%</b>	<b>100%</b>
<b>Total en Pincipauté</b>	<b>60 454</b>	<b>↗ 3,6%</b>	

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

### Le secteur le plus masculin de la Principauté

La main-d'œuvre de la Construction compte 6 069 hommes pour seulement 544 femmes. C'est, de loin, le secteur le plus masculin de la Principauté : plus de 90 % de ses effectifs sont des hommes, contre 62,1 % pour l'ensemble du privé. La majorité des employés de la Construction ont entre 35 et 54 ans et l'âge moyen y est légèrement supérieur à la moyenne générale : 43,6 ans contre 42,4 ans.

Dans ce secteur, un salarié sur deux est de nationalité française, contre 60,3 % au global. La part d'Italiens est un peu plus importante que pour l'ensemble des salariés du privé (18,6 % contre 15,4 %), tandis que celle des Portugais est plus de deux fois supérieure (18,2 % contre 7,1 %). Les Monégasques sont très peu représentés, ne constituant que 0,3 % de l'effectif, soit une vingtaine de salariés.

Concernant le lieu de résidence, 81,2 % des salariés de la Construction habitent en France, une proportion quasi identique à celle de l'ensemble de la main-d'œuvre du privé. Ce secteur se distingue par la plus forte part de résidents italiens (15,2 % contre 8,8 % au global) et par la plus faible proportion de résidents monégasques (moins de 4 % en 2024).

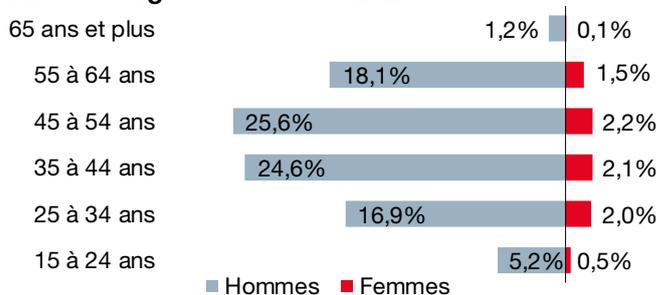
En 2024, plus d'un salarié du privé sur dix travaille dans la Construction (hors intérimaires<sup>1</sup>). Ce secteur emploie 6 613 salariés, soit 32 de moins qu'en 2023 (-0,5 %).

Cette diminution concerne principalement la division NAF des Travaux de construction spécialisés, en particulier les Travaux de maçonnerie générale et de gros œuvre de bâtiment, dont les effectifs reculent de 6,6 %. À elle seule, cette division regroupe près des trois quarts des salariés du secteur.

La Construction de bâtiments compte plus de 1 500 salariés et représente 22,9 % des effectifs, tandis que le Génie civil en emploie 181, soit 2,7 %.

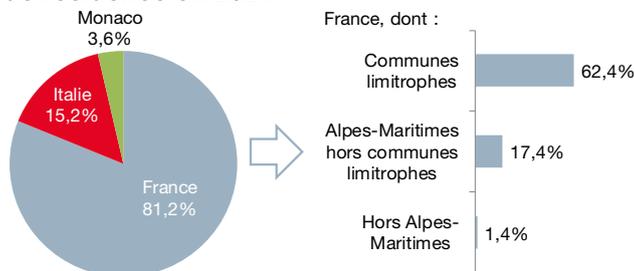
Le nombre d'employeurs dans la Construction augmente de 22 pour atteindre 386 (+6,0 %).

### 5. Répartition des salariés de la Construction selon la tranche d'âge et le sexe en 2024



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

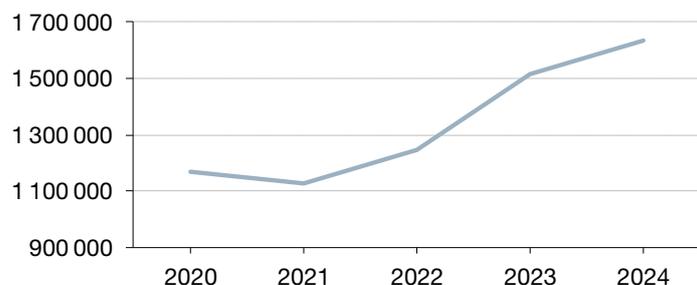
### 6. Répartition des salariés de la Construction selon le lieu de résidence en 2024



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

### La Construction concentre les deux tiers des jours d'intérim en Principauté

#### 7. Évolution du nombre de jours travaillés par des intérimaires<sup>1</sup> dans la Construction



Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

La Construction est le secteur ayant le plus recours au travail temporaire, totalisant deux tiers des jours travaillés (66,9 %) et 42,1 % des missions d'intérim en Principauté.

En 2024, les intérimaires ont cumulé près de 1,6 million de journées de travail dans la Construction, dont plus de 80 % dans les Travaux de construction spécialisés.

Depuis 2020, le nombre de jours travaillés par des intérimaires dans la Construction a progressé de près de 40 %.

<sup>1</sup> Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, quelle que soit la nature de leur mission.

Le Grand Secteur d'Activité de la Construction comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil (les chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations et le montage de bâtiments préfabriqués). Il comprend également les activités de promotion immobilière dès lors qu'elles réunissent les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente (voir NAF rév. 2 2008).